

moins  
de papiers  
plus  
d'efficacité

devillard.ch

DU COPIEUR À LA GED

devillard

Bulletin d'information de la  
Chambre de commerce, d'industrie  
et des services de Genève

## Commerce international

Digitalisation du commerce, droits humains en entreprise et juridiction numérique au programme.

PAGE 4

## Conjoncture

L'enquête conjoncturelle d'automne de la CCIG s'est focalisée sur le développement durable en entreprise.

PAGE 6

## Stratégie énergétique 2050

La législation adoptée par le peuple suisse commence à entrer en vigueur en 2018. Résumé des enjeux.

PAGE 7

### TERRAINS INDUSTRIELS

# Les zones d'activités genevoises se réinventent et se modernisent

Un fait rare s'est produit au Grand Conseil genevois le 6 avril dernier : la nouvelle loi sur la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) a été adoptée à l'unanimité des députés. Elle va permettre un développement diversifié des actuelles zones industrielles.



La ZIPLO, l'une des zones industrielles les plus dynamiques du moment.

Ce consensus fort consacre la mue entamée par la FTI depuis plus de cinq ans, notamment suite à l'adoption de la nouvelle Constitution cantonale introduisant la notion d'écologie industrielle et la mise en œuvre des zones de développement d'activités mixtes (ZDAM). La CCIG est partie prenante de cette évolu-

tion, puisque Charles Lassaue, membre de sa Direction, a été nommé vice-président de la Fondation en septembre dernier.

#### De régisseur à partenaire

Durant des décennies, les zones industrielles du canton se sont régulièrement développées en

s'étendant sur de nouvelles parcelles auparavant agricoles. Depuis les années 2000, le paradigme constructif a évolué et la notion de densité des zones à bâtir s'est peu à peu imposée. L'exiguïté du canton, alliée à l'adoption de principes plus restrictifs formalisés dans la loi fédérale sur l'aménagement du ter-

ritoire (LAT), ont conduit à l'émergence de nouveaux modèles de planification.

Dans ce contexte, le rôle de la FTI, acteur incontournable mais pas unique dans les zones industrielles, a considérablement changé. La Fondation est passée d'une activité de régie à celle de partenaire de l'aménagement de ces zones. Initialement, elle répondait à la mission première de favoriser l'établissement d'entreprises dans les zones industrielles du canton, avec attribution de terrains en droit de superficie et gestion des relations avec les superficiaires pendant la durée de vie du contrat. Elle ne se contente donc plus d'une vision par parcelle, mais élargit son champ d'activité aux secteurs, voire aux zones d'activités complètes. La FTI se réinvente en collaborant tant avec l'Etat qu'avec les acteurs privés pour développer des périmètres intégrant toutes les composantes de l'aménagement du territoire.

#### La densité comme moteur

Cette évolution répond à l'accroissement des missions confiées à la FTI, notamment la nécessaire rationalisation de la gestion des espaces. D'un développement traditionnellement horizontal des projets (avec des bâtiments industriels relativement simples, mono-utilisateurs et de faible hauteur), on se dirige vers des immeubles industriels plus complexes et verticaux, qui offrent plus de surface pour un même périmètre au sol et sont parfois occupés par plusieurs entreprises.

Les défis à relever par la mise en œuvre de la densité ne sont pas anodins. Les processus de production de certaines entreprises doivent être repensés pour s'adapter à des espaces disponibles plus restreints et parfois à l'étage. Il n'est en effet plus envisageable de garantir à tous des accès de plain-pied. Cela implique de trouver des solutions parfois innovantes, qui prennent en compte l'évolution technologique

suite page 2

## VOTRE PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT DE PROFILS UNIVERSITAIRES

- ▶ Publications d'offres d'emploi
- ▶ Forums carrières
- ▶ Réseau d'Alumni

☎ 022 379 77 02

✉ [carriere@unige.ch](mailto:carriere@unige.ch)

DIVISION DE LA FORMATION  
ET DES ÉTUDIANTS  
CENTRE DE CARRIÈRE



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

FRÉDÉRIQUE REEB-LANDRY  
Directrice générale



## L'année commence bien: faisons en sorte qu'elle continue sur cette lancée!

Cette nouvelle année commence sur des perspectives économiques plus souriantes. La tendance montrée dans notre Enquête conjoncturelle d'automne\* semble confirmée par les instituts de prévision économique. La conjoncture mondiale dynamique, notamment dans la zone euro ou aux Etats-Unis, est favorable à l'industrie d'exportation suisse. Les investissements en biens d'équipement devraient également croître de manière substantielle.

On le sait bien, la diversification et la nature des échanges de l'économie genevoise lui permettent de mieux absorber les fluctuations qu'à l'échelon national. Mais entamer l'année sur des prévisions positives fait toujours du bien au moral!

Les défis dangereux auxquels est confrontée l'économie genevoise ne sont pourtant jamais loin. Le premier d'entre eux est le PF17, qui fixe le cadre dans lequel la réforme de la fiscalité genevoise pourra s'inscrire. La CCIG soutient globalement le projet du Conseil fédéral. En tout état de cause, il est impératif que la réforme soit compétitive et acceptable au niveau international; qu'elle respecte un calendrier court et transparent; enfin, qu'elle résulte d'un large consensus politique, permettant une adoption dans les meilleurs délais. Le récent retour de la Suisse sur la « liste de surveillance » de l'UE (dite liste grise), même si Berne le juge négligeable, nous le rappelle: l'harmonisation fiscale doit être bouclée sans traîner et de manière à préserver les emplois en Suisse.

On a beaucoup reproché aux milieux économiques de crier au loup. Mais pourtant, il faut bien se rendre à l'évidence: une longue période de croissance continue et harmonieuse ne reviendra pas. Les incertitudes – notamment politiques – se multiplient, en Suisse comme à l'étranger. Et sur ces dernières, nous n'avons pas de prise: il en va ainsi des nouveaux taux d'imposition des entreprises que l'administration américaine compte introduire et qui donnerait un coup de frein à la compétitivité suisse, si le PF 17 n'était pas adopté rapidement.

C'est pourquoi il est d'autant plus important que les entreprises (et les citoyens!) comprennent pleinement les enjeux de politique économique qui vont les appeler aux urnes au cours des prochains mois. La CCIG va s'y employer en cette année 2018, que l'on souhaite déjà des plus dynamiques pour toutes nos entreprises.

\* Voir les résultats de l'Enquête conjoncturelle d'automne de la CCIG dans le CCIGinfo n° 11-décembre 2017.

ÉDITORIAL

suite de la page 1 ►

rapide et la digitalisation, et remet en question la pertinence des modèles d'affaires traditionnels.

Si les bâtiments changent, il convient également de revoir l'environnement des zones. La densité des surfaces s'accompagne d'une plus grande fréquentation des périmètres et nécessite des aménagements adéquats. La mutualisation des parkings et les plans de mobilité font à présent partie intégrante des réflexions à mener lors du développement d'un projet ou de la mutation d'une zone. À l'instar des quartiers urbains, des activités de services doivent pouvoir être proposées aux travailleurs du secteur, pour faire des zones industrielles de véritables pôles attractifs et limiter les déplacements inutiles en périphérie.

### Ancrage constitutionnel

« L'Etat respecte les principes de l'écologie industrielle »: l'article 161 de la Constitution genevoise adoptée en 2012 introduit une nouvelle manière de concevoir le développement industriel. Par cette disposition, le législateur entend promouvoir une approche globale du système permettant de limiter les impacts de l'industrie sur l'environnement. Le tissu industriel doit être compatible avec les écosystèmes naturels.

Pour respecter ce mandat constitutionnel, il importe de mettre en relation les différents acteurs pour élaborer une approche globale, compatible avec l'objectif de limiter l'impact environnemental. Les écoParcs industriels sont en train de se développer sur le territoire genevois, sous l'impulsion de la FTI. Il s'agit d'un concept de gestion participative, avec les industriels du site, permettant de favoriser des solutions collaboratives et de mise en

réseau. Une gestion concertée des réseaux de chauffage et de refroidissement ou la mutualisation des déchets sont des réponses concrètes à la problématique de la limitation des impacts environnementaux.

### Et la suite?

Malgré ce menu copieux, dessert et mignardises sont encore prévus! Depuis 2013, certaines zones industrielles peuvent accueillir une mixité entre activités secondaires (au minimum 60%) et tertiaires. Les règles du jeu, notamment territoriales, financières et juridiques, sont à inventer pour créer un environnement stable, transparent et équitable pour tous les acteurs. Ces précautions sont d'autant plus nécessaires et actuelles que l'intérêt pour les terrains en zone d'activité va grandissant depuis quelques années auprès des acteurs et des développeurs immobiliers.

Il conviendra également de définir les types d'activités envisageables pour chaque zone. Certaines doivent disposer d'un accès ferroviaire, d'autres peuvent se développer verticalement et d'autres enfin nécessitent des zones peu denses pour entreposer du matériel. C'est donc

à un fin quadrillage des périmètres d'activités que devra procéder la FTI pour cartographier les lieux d'accueil potentiel des diverses entreprises. L'objectif étant d'assurer sa mission de veiller « à satisfaire les besoins de toutes les catégories d'entreprises de manière équilibrée ».

Enfin, il n'est pas envisageable d'aborder la question des zones industrielles sans évoquer la mutation de la plus importante d'entre elles, Praille-Acacias-Vernets (PAV). Près de 12 ans après l'élaboration d'une image directrice du quartier, le PAV reste au centre des préoccupations urbanistiques de Genève. Loin d'être une friche, il demande toutefois encore un important travail de relocalisation des entreprises, en son sein ou dans d'autres zones. Comme pour boucler la boucle, sa réalisation nécessitera toutes les facultés offertes par le renouveau des zones d'activité. La FTI sera, à ce titre, un acteur majeur et la CCIG s'assurera que les entreprises genevoises trouvent les appuis nécessaires à leur développement. ■



La ZYMEYSAYER est l'une des plus grandes zones industrielles du canton.

### L'expérience d'aménagement d'un grand groupe



En plus d'être membre du Conseil de la CCIG, Bernard Chauvet est directeur général de VCS SA. Il nous parle de son expérience en conception, construction et exploitation des infrastructures modernes, en respect du développement durable. Interview.

#### Quels sont à vos yeux les principaux enjeux des futures zones industrielles?

J'en vois surtout deux: la rationalisation des surfaces utilisées et la mutualisation des services interentreprises. Dans le premier cas, la digitalisation et la miniaturisation des outils de production contribuent à diminuer les besoins en surface utile. Le dialogue avec les entreprises permet de travailler sur une rationalisation de leurs besoins en surface et une réduction de leurs coûts immobiliers. Parfois, un rapprochement entre différents métiers permet de penser autrement les constructions et de réduire les emprises au sol des bâtiments: les industries lourdes et les artisans avec de gros besoins de stockage et d'ateliers au rez-de-chaussée, les autres artisans au premier étage et les entreprises du tertiaire dans les étages supérieurs. Dans le second cas, il s'agit de repenser les services aux entreprises et leurs collaborateurs en les mutualisant dans une zone: parking, restauration, stockage, énergie, etc. Une mutualisation structurée et intelligente permet de gagner en surface et en coûts d'exploitation.

#### Les entreprises comprennent-elles bien ce changement de paradigme?

Au départ c'est difficile, car cela remet en cause la production et les habitudes. Mais quand on réalise les gains potentiels de productivité et d'argent à long terme, un dialogue s'instaure rapidement et les entreprises deviennent proactives.

#### Les zones industrielles genevoises vont donc beaucoup muter?

Oui, sans aucun doute. La rationalisation des systèmes de production, la mixité industrielle et le besoin d'image poussent les entreprises vers une refonte de leurs moyens de production en faveur de la mutualisation et de l'architecture. Tout le monde va en profiter.

### Pour comprendre et faire comprendre les enjeux!

Connecter et informer les entreprises à Genève



Vous souhaitez faire connaître le CCIGinfo à d'autres collaborateurs ou disposer d'exemplaires supplémentaires pour vos visiteurs, vos partenaires, etc.?

Envoyez votre commande à [publications@ccig.ch](mailto:publications@ccig.ch), en indiquant le nombre d'exemplaires souhaités ainsi que l'adresse postale.



Et pour retrouver et partager l'actualité politique et économique, rendez-vous sur notre page Facebook



## FISCALITÉ

## Projet fiscal 17: la CCIG porte à Berne la position des entreprises

Le 6 décembre dernier, la CCIG a pris position dans le cadre de la consultation sur le Projet fiscal 17, initiée par le Département fédéral des finances. En synthèse, la CCIG soutient globalement le projet du Conseil fédéral, avec deux propositions de modifications, soit :

- L'augmentation à 21,2 % à la place de 20,5 % de la part des cantons au produit de l'IFD, sur le modèle de ce qui était prévu dans le projet initial RIE 3.
- La réintroduction dans le PF 17 d'un dégrèvement de l'impôt sur le capital au niveau des fonds propres afférant aux prêts intra-groupes.



Par ailleurs, la CCIG souhaite que la réforme réponde à trois impératifs. Elle doit être compétitive et acceptable au niveau international, assurant ainsi tant l'attractivité de la place économique suisse que la sécurité et la prévisibilité du droit pour les entreprises ; elle a à respecter un calendrier court et transparent ; enfin, elle doit résulter d'un large consensus politique,

permettant une adoption dans les meilleurs délais.

En bref, toute nouvelle proposition intégrée à la réforme PF 17 devra s'accompagner de la garantie que celle-ci ne remet en cause ni la compétitivité de la Suisse, ni le calendrier d'adoption du projet, ni le consensus créé autour du projet. ■

La prise de position détaillée peut être consultée sur le site de la CCIG : [www.ccig.ch/consultations/Projet-fiscal-17](http://www.ccig.ch/consultations/Projet-fiscal-17)

## VOTATION DU 4 MARS 2018

## NON à «No Billag», OUI au débat démocratique

L'initiative populaire fédérale « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) » est sous le feu des projecteurs des votations fédérales du 4 mars prochain. Visant la suppression des redevances et l'abandon des subventions publiques directes octroyées aux diffuseurs par la Confédération, cette initiative est excessive et son acceptation aurait des conséquences dommageables pour la société.

Dans le domaine de l'information, le service public joue un rôle important sur le plan démocratique et contribue à la stabilité politique du pays. Il est donc nécessaire de débattre sur l'étendue de l'offre médiatique et de sa qualité. Or, l'acceptation de « No Billag » mènerait à un système totalement commercial. Conséquences ? Sans être exhaustif, on peut craindre la fragilisation de milliers d'emplois du secteur des médias ainsi qu'une baisse de la qualité et de la diversité des programmes. À l'heure des « fake news », la qualité des contenus doit être une priorité. En outre, les facilités offertes à des minorités telles que le sous-titrage pour malentendants et le recours à la langue des signes, pour ne citer que celles-là, disparaîtraient.

Le Conseil fédéral est opposé à l'initiative et estime que les recettes purement commerciales ne permettraient pas la diffusion d'un contenu médiatique de qualité, dans les quatre langues nationales et dans toutes les régions du pays. L'existence même de la SSR et de 19 chaînes régionales audiovisuelles serait menacée, ce qui constituerait un appauvrissement manifeste de la vie sociale, culturelle et sportive de proximité.

La CCIG pense également qu'il est nécessaire de préserver la diversité des émetteurs dans le domaine médiatique. Il ne faut pas confondre, ainsi que le font les initiants, la diffusion de programmes et leur conception. Les redevances permettent la création d'une offre de programmes, reportages, fictions et divertissements adaptés aux régions linguistiques et à la mentalité helvétique. Leur suppression aurait essentiellement pour effet de livrer le marché à de puissants groupes d'information étrangers, sans implantation locale, qui assureraient sans doute la diffusion d'émissions, mais pas leur création.

Si l'économie de 395 francs par an et par ménage peut être vue comme positive dans un premier temps, la richesse et la qualité des programmes seraient tellement mises à mal qu'il s'agirait d'une victoire à la Pyrrhus... Qui souhaite subir des interruptions incessantes de programmes au bénéfice d'intermédiaires publicitaires, à l'instar de ce qui s'observe outre-atlantique ?

L'indépendance des médias, tout comme la diversité du paysage médiatique suisse, doivent être soutenues ; il en va du maintien du débat démocratique suisse. ■

### Témoignages: comment nos membres réagissent-ils au PF 17 ?

Cette réforme, essentielle pour le tissu économique, concerne tous les entrepreneurs. En témoignent deux membres du Conseil de la CCIG.



Olivier Emch *Directeur général et administrateur, Executive Travel SA*

Il faut réagir rapidement pour dissiper les doutes dans ce dossier fiscal. J'ai l'impression qu'à Genève on panique un peu depuis que nos voisins vaudois ont pris de l'avance ; espérons que cela convainque au moins les sceptiques. Dans mon agence de voyages, je constate que des sociétés envisagent déjà de délocaliser des emplois et d'investir ailleurs, notamment en Espagne. Bien sûr, il y a aussi la cherté de la vie, mais la fiscalité n'y est pas étrangère. Tous les acteurs de notre économie ont intérêt à tirer à la même corde, en faisant chacun quelques concessions.

Olivier Dunant *Associé, Evershed Sutherland SA*

Après le refus de RIE 3, il était important de revenir rapidement à la charge avec un projet concret. En supprimant le controversé intérêt notionnel, cette version est encore plus intéressante, selon moi. Elle incitera sans doute des entrepreneurs à changer de forme juridique pour passer de l'entreprise individuelle à la SA ou la S.à.r.l., notamment pour un avantage fiscal. Le PF 17 devrait convenir autant aux petites structures qu'aux multinationales. Après l'annonce du projet vaudois, le risque de distorsion de concurrence est certain, mais le magistrat Serge Dal Busco fait tout pour amener plus de prévisibilité et des conditions attractives.



BMC propose son ERP ...



**STRATEGIC**

SWISS MADE

« La **stratégie** pour atteindre **vos objectifs** »

**LA SOLUTION DE GESTION POUR LA DISTRIBUTION, LOGISTIQUE, HORLOGERIE, PRODUCTION, FINANCE, RH, POINT DE VENTE, REPORTING**

**Plus de 4000 utilisateurs en Suisse !**

## RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

## Les droits humains au service de l'économie mondiale



L'un des temps forts du forum Business & Human Rights était le débat contradictoire entre Vincent Subilia, président du SCAI, et le sociologue Jean Ziegler.

Il n'y a pas que le projet fiscal 17 qui agite les milieux économiques et politiques. L'initiative populaire fédérale « Entreprises responsables - pour protéger l'être humain et l'environnement », soumise potentiellement en votation, suscite un vif intérêt.

La Suisse a fixé une stratégie mettant en œuvre les principes onusiens qui visent à inscrire des normes sociales et environnementales dans les pratiques commerciales. C'est dans cette perspective qu'avait lieu le forum *Business & Human rights* le 30 novembre dernier, sous l'égide de l'Ordre des Avocats de Genève, l'Union internationale des avocats, l'Université de Genève et la FER. En clôture de journée, Vincent

Subilia, président de Swiss Chamber's Arbitration Institution (SCAI), débattait face au sociologue Jean Ziegler, membre du Conseil des droits humains de l'ONU sur la Responsabilité sociale des entreprises (RSE).

À ce titre, Vincent Subilia a rappelé que le cadre normatif existant (en particulier les principes directeurs de l'OCDE) visait à promouvoir activement le respect des droits humains par les entreprises suisses, lesquelles avaient très largement intégré ceux-ci à leurs activités quotidiennes.

Plutôt que de criminaliser certaines pratiques, les incitations se montrent bien plus efficaces. Au *namings and shaming* se substitue donc le *knowing and sharing*. ■

## LE COIN DE L'ARBITRAGE

### Contentieux liés à la révision des prix du gaz : une expertise spécifique



La CCIG accueillait le 1<sup>er</sup> décembre dernier des juristes et avocats de toute l'Europe pour un colloque sur les spécificités des contentieux liés à la révision des prix en matière de distribution du gaz.

Ce colloque fut l'occasion d'échanger avec des experts dans le domaine et de faire connaître les particularités de ce type de contentieux aux praticiens.

En préambule à ce colloque, qui a fait salle comble, la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI) a rencontré les participants qui le souhaitaient, dans un cadre informel, afin de présenter le Règlement suisse d'arbitrage international et de répondre à toutes les questions qui peuvent se poser sur les pratiques internes du Secrétariat et l'arbitrage en Suisse.

## COMMERCE DE DÉTAIL

## Le commerce local face au défi de la digitalisation



La demi-journée organisée le 29 novembre dernier a notamment permis des échanges autour de tables rondes.

De même que la plupart des secteurs économiques, le commerce de détail ne peut se permettre de rater le virage du numérique, d'où la tenue d'une importante manifestation intitulée « Le commerce de détail à l'ère de la digitalisation ».

Le cycle de conférences lancé le 29 novembre dernier à l'espace Hippomène par BusinessIn, en association avec la CCIG, sortait des sentiers battus. De nature pragmatique, ce forum s'adressait avant tout aux jeunes PME qui veulent s'insérer dans le marché du commerce en ligne. Parmi les intervenants, on trouvait d'ailleurs Paul

Charmillot, lauréat d'un prix local, le Digital Pitch. Ce prix d'e-commerce a été décerné le 10 novembre dernier, sous l'égide de la DG DERI, à la start-up [MagicTomato.ch](#) que l'ex-banquier a créée en 2016. Elle propose des produits frais d'artisans locaux livrés au domicile le jour de la commande passée en ligne.

« La force du franc conjuguée à la pression exercée par les ventes en ligne contraignent les commerçants genevois à se réinventer en développant des services innovants, a relevé Vincent Subilia, directeur général adjoint de la CCIG. Avec le changement de paradigme actuel, le monde digital constitue certes un

défi, mais il recèle également une opportunité pour nos entrepreneurs, qui peuvent promouvoir leurs services à l'échelle globale ».

Lors de ce forum, Sébastien Aeschbach, directeur de Chaussures Aeschbach SA et membre du Conseil de la CCIG, a pu échanger sur ses pratiques à succès. Encore enrichi par les expériences glanées lors de la récente mission économique aux USA, il a rappelé que le conseil personnalisé était essentiel pour contrer le *showrooming*, ce repérage fait par les clients qui commandent ensuite sur Internet. La compétence est d'autant plus importante que l'acheteur en sait parfois plus que le vendeur !

En Suisse, l'e-commerce génère actuellement 11,9 milliards de francs par an, somme qui ne cesse de progresser. L'enjeu est donc de taille. Si la Suisse est 3<sup>e</sup> pays le plus attractif au monde pour l'infrastructure numérique, il n'est que 29<sup>e</sup> dans le commerce en ligne : un paradoxe à combler. Une statistique à méditer : 30% des ventes de Noël se concluent sur un support mobile. ■

## INTERNET

## Genève en capitale de la gouvernance numérique

Cadrer la Toile est l'un des enjeux que se donnent les *Geneva Digital Talks* : un événement co-organisé par le canton de Genève et la *Geneva Internet Platform* dans les locaux de *DiploFoundation*.

Spécialistes de l'arbitrage et de la technologie se côtoyaient lors de la session des *Geneva Digital Talks* du 28 novembre dernier. Au cours de celle-ci, Vincent Subilia, intervenant comme président de SCAI (Swiss Chambers' Arbitration Institution), avait pour but d'évoquer le degré

de protection des intérêts des utilisateurs en ligne. Il s'agissait également d'évoquer le dispositif efficient et innovant des règlements de différends, dont SCAI a été l'un des piliers.

À terme, les efforts consentis visent à consolider le rôle de Genève comme capitale de la gouvernance numérique. Mais aussi à voir émerger une nouvelle Convention de Genève, telle que le président de Microsoft, Brad Smith, l'avait plaidé aux Nations Unies en novembre dernier.

Du 18 au 21 décembre dernier s'est d'ailleurs déroulé, au Palais des Nations à Genève, l'*Internet Governance Forum (IGF)*.

Un rendez-vous de cyber-sécurité, créé en 2006 sous l'impulsion du secrétaire général de l'ONU, pour que les organisations internationales parlent durabilité, sécurité et développement du *World Wide Web*. En plus d'avoir été le berceau du Net au CERN, le canton du bout du lac abrite déjà plus de 50 % des discussions relatives aux politiques numériques. ■

## Rappel

### De nouveaux tarifs pour les légalisations

Afin d'harmoniser ses tarifs avec ceux qui prévalent dans les autres Chambres de commerce suisses, le Service Export de la CCIG applique, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, un nouveau barème tarifaire pour les certificats d'origine.

■ POUR EN PRENDRE CONNAISSANCE : [www.ccig.ch/Services/Exportations/Certificats-dorigine](http://www.ccig.ch/Services/Exportations/Certificats-dorigine)

## FORMATION

# L'économie genevoise va-t-elle relancer les métiers d'art ?

Genève abrite des métiers d'art de haut niveau, dont certains survivent grâce à la mobilisation d'entreprises privées. Celles-ci, qui ont besoin pour leurs produits de ce savoir-faire, tentent de perpétuer ainsi les traditions locales.



La maroquinierière Chris Murner, récente lauréate du Prix genevois 2017 de l'entreprise formatrice.

Chris Murner est l'une des dernières maroquinierières genevoises, et elle doit se battre pour préparer la relève. Il faut dire que, de 2005 à 2012, ce métier n'a plus bénéficié de filière de formation officielle.

M<sup>me</sup> Murner a alors proposé des initiations aux jeunes stagiaires intéressés et a tout fait pour relancer une formation d'apprentissage avec CFC. Un projet-pilote cantonal

a vu le jour en 2012 avec l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC). « Nous avons l'avantage d'offrir à la clientèle la création, le travail sur mesure et les réparations à Genève. Le sac et le porte-monnaie sont des objets qu'on ne quitte jamais, il vaut donc la peine d'en choisir qui sont de qualité. La maroquinierière poursuit : Le métier s'est réadapté aux technologies, et l'on ne peut qu'encourager le public à acheter des produits locaux, réalisés par des professionnels. Il serait bien que d'autres ateliers dans les métiers à petits effectifs proposent dans leurs murs une formation complète, de la conception à la vente afin de recréer une économie locale et dynamique ».

## Un groupe d'intérêts proactif

De leur côté, quelques artisans indépendants ont créé l'association Label Genève en octobre 2015. Leur but était de présenter, promouvoir et défendre au mieux les compétences et les intérêts des métiers d'art genevois. Label Genève regroupe notamment les sculpteurs, les staffeurs-stucateurs,

les selliers, les maîtres-voiliers, les souffleurs de verre, les ébénistes. « Si une filière à Genève vient à disparaître, il est extrêmement difficile de la reprendre par la suite et particulièrement de remettre en place tous les outils de formation pour la transmission du métier », relève Pascal Luthy, président de l'association.

L'une des premières actions de Label Genève était de se présenter au public. Sous l'impulsion et le soutien de la maison Vacheron Constantin, qui y voyait un intérêt pour ses spécialités de haute horlogerie, la Ville et le canton avaient déjà lancé en 2011 l'édition locale des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA). M. Luthy explique : « Lors de l'édition 2016, nous avons présenté une quinzaine de métiers et, le printemps 2017, nous avons réuni au Bâtiment des Forces Motrices plus de trente artisans, qui ont pu présenter leur savoir-faire à quelque 4000 visiteurs pendant deux jours ». Pour les Jema 2018, chaque artisan de Label Genève accueillera le public dans son propre atelier.



Le métier d'art, un savant mélange de doigté et de précision.

Très attentifs à la transmission de leur savoir aux jeunes, les artisans ont reçu le 17 novembre dernier, en collaboration avec le DIP, plus de 400 élèves du Cycle d'orientation afin de susciter de nouvelles vocations. « Mais il n'y a pas que la valorisation culturelle, il faut aussi soutenir les PME gene-

voises dans les marchés publics, relève Pascal Luthy. Par exemple dans l'appel d'offres pour la rénovation du Grand Théâtre, les autorités ont privilégié des sous-traitances hors canton pour motif de prix, sans tenir compte d'autres critères. Ce faisant, ils n'ont pas soutenu le tissu économique local. » ■

## Un secteur économique très porteur

L'économie créative (et culturelle) : c'est l'une des terminologies qu'encouragent depuis quelques années le DIP et le Département de la culture et du sport de la Ville de Genève. Désormais, la CCIG cherche aussi à mener cette réflexion de société. Celle-ci regroupe les valeurs humaines essentielles au bien vivre-ensemble, créateur dès lors de valeur économique, ne serait-ce que par la création d'emplois et les recettes fiscales générées.

Une étude du professeur José Ramirez de la HEG, publiée en juin dernier, a révélé l'importance de ce secteur pour l'économie genevoise : il représente 27 866 emplois, soit 7.6 % des emplois du canton. Il génère aussi une valeur de 4,53 milliards de francs, soit 9.5 % du produit intérieur brut cantonal.



## Interview de Grégoire Evequoz, directeur de l'OFPC jusqu'à fin novembre 2017



Le métier d'art a-t-il encore de l'avenir à Genève ?

Oui, à mon avis, la production de masse sous sa forme actuelle a vécu. Notre société veut désormais une traçabilité et une qualité des produits. Et il existe de vraies compétences à Genève, par exemple dans le garnissage de voitures. En cela, la région française Rhône-Alpes encourage davantage l'artisanat.

La formation à Genève est-elle à la hauteur ?

Pas encore, mais on est sur la bonne voie. Depuis 2015, l'OFPC expérimente une filière duale de maroquinerie comme spécificité genevoise. Il a délégué pour cela un prestataire privé, en l'occurrence la maroquinierière Chris Murner (cf. plus haut) qui, comme spécialiste technique,

donne elle-même des cours. On est actuellement dans une phase délicate : il y a certes un intérêt pour l'artisanat, mais son image chez les jeunes reste déficiente.

Que faut-il faire plus globalement ?

L'enjeu premier est de maintenir ces métiers et ne pas laisser perdre les compétences. Par exemple, il n'y a plus qu'un seul souffleur de verre dans le canton, pourquoi ne pas encourager la fabrication à Genève d'éprouvettes pour laboratoires ? Mais sans certificat dans cette filière ou le soutien de faitières, il est difficile d'assurer une relève. L'Etat et l'économie privée ont pourtant, tous deux, intérêt à maintenir ces métiers de niche. Les robots ne pourront jamais remplacer la créativité humaine.

## Prix HES-Genilem



De gauche à droite, Juan Sebastian Galan Bello ; François Abbé-Decarroux, HES-SO Genève ; Valérie Pierrehumbert ; Frédérique Reeb-Landry, CCIG, et Laurent Huber, HES-SO Genève.

Chaque année, un Prix GENILEM HES-SO Genève est remis à un étudiant des écoles HES-SO genevoises. Cette récompense permet de transformer une idée innovante en entreprise et s'accompagne d'un coaching pendant trois ans de Genilem. Cette année, c'est Valérie Pierrehumbert qui a obtenu la dis-

tinction (la CCIG offre un an de « membership » et la participation à une formation « Elevator pitch : comment présenter efficacement votre entreprise »). Les six autres finalistes sont Juan Sebastian Galan Bello, Riva Goga, Anthony Yao-Bama, Laurent Huber, Jessica Friedling et Margaux Charvolin. ■

## ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

# Des idées de génie pour les déchets de chantiers !

Le troisième atelier *genie.ch*\* avait pour thématique les déchets de chantier. Un sujet de prime abord rébarbatif, mais essentiel pour Genève, à commencer pour les entreprises de la construction.



Chaque année, 3,7 millions de tonnes de déchets de chantier sont générés dans le canton de Genève. Ils sont souvent exportés au lieu d'être recyclés sur place. Un impact environnemental énorme, débattu lors du 3<sup>e</sup> atelier *genie.ch* le 9 novembre dernier. La rencontre, organisée à la Société Suisse des Entrepreneurs et clôturée par le conseiller d'Etat Luc Barthassat, a réuni des acteurs publics et privés concernés par ces enjeux.

En fait, seuls 15 % des matériaux d'excavation non pollués sont actuellement recyclés. La marge de progression est donc énorme. Il n'y a plus de place dans les décharges et l'impact visuel des gravières doit être réduit. L'empreinte carbone des déchets de chantier reste insatisfaisante, en raison des nombreux allers-retours par camion que nécessite leur gestion.

« Il y a inadéquation entre production et stockage de déchets, a indiqué Dominique Genoud-Prachex, président de la Commission développement durable à la Société Suisse des Entrepreneurs, section Genève, d'autant plus que les contraintes écologiques évoluent. » Nicolas Rufener, secrétaire général de la Fédération genevoise des Métiers du Bâtiment, poursuit : « La filière de gestion des déchets doit être repensée à Genève. Dans cette filière aussi, il faut digitaliser les données, envisager des finance-

ments participatifs et optimiser les pistes existantes.

« Hepia prévoit une formation *Environnement et chantier* dès la rentrée 2019, avec un master science en engineering », se sont réjouis Damien Varesano, collaborateur scientifique, et le professeur Abdelkrim Bennani, tous deux représentants de la HES. De son côté, Benoît Klein, chef de projet durabilité chez Implenia, a marqué sa volonté de « revaloriser les sols et restructurer les gravières au lieu de procéder à des excavations en France. Pour cela, une synergie entre opérateurs est indispensable ».

Puis, les participants ont procédé à des discussions en groupes de travail avant de restituer les résultats en plénière. L'objectif était d'identifier des pistes d'actions, d'optimiser les échanges et d'inciter les entreprises à trouver des solutions « win-win ». En synthèse, retenons que l'Etat est appelé à montrer l'exemple en valorisant les matériaux dans les marchés publics. Pour changer la tendance, des incitations financières ou des mécanismes de régulation s'avèrent nécessaires. Les acteurs de la construction, bien que conscients des problèmes, doivent se monter plus responsables, en particulier les maîtres d'ouvrages. Enfin, le partage de données ou de matériaux pourrait être optimisé via une plateforme simple. ■

■ EN SAVOIR PLUS : [www.genie.ch](http://www.genie.ch)

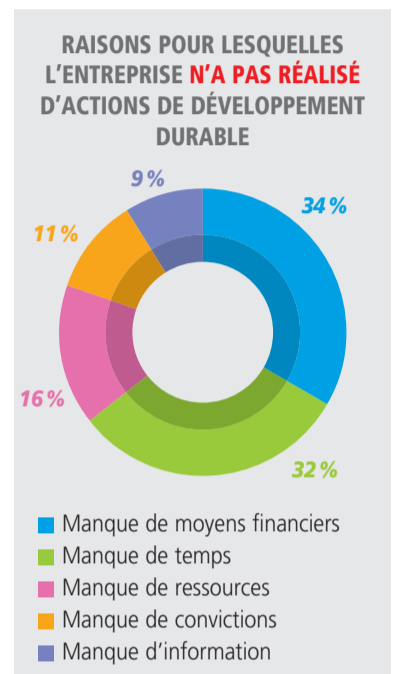
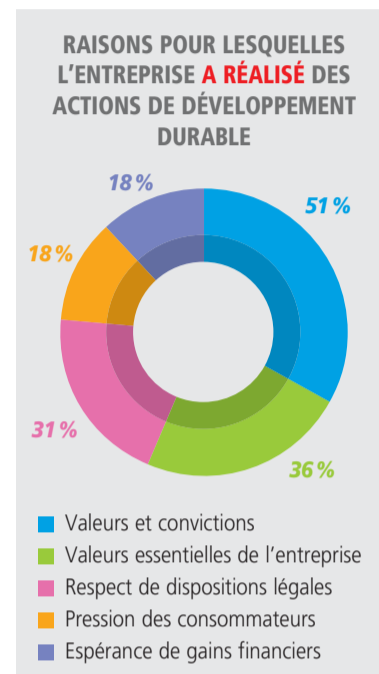
## ENQUÊTE CONJONCTURELLE D'AUTOMNE

# Développement durable : l'industrie peut montrer l'exemple

Dans chacune de ses Enquêtes conjoncturelles, la CCIG interroge les entreprises membres sur un thème particulier. Cet automne\*, elle leur a demandé s'ils connaissaient les principes du développement durable et les mettaient en pratique.

Sur la définition du développement durable, deux tiers des répondants ont mis en avant l'impact environnemental d'une entreprise, puis son impact social (56 %) et enfin sa responsabilité sociale et environnementale dans le choix de partenaires et sous-traitants (52 %). Ils sont 46 % à déclarer avoir réalisé des actions ou des projets pour améliorer la performance économique, tout en intégrant des enjeux environnementaux ou sociaux. Ce taux monte à 71 % dans l'industrie et même à 94 % dans les entreprises de plus de 100 collaborateurs.

Mais quelles sont les raisons invoquées pour réaliser des projets de développement durable ? La moitié des sondés (51 %) citent les valeurs et convictions de la haute Direction ; pour 36 %, il s'agit d'une valeur essentielle de l'entreprise et pour 31 % du respect de dispositions légales. Légère distinction pour l'industrie : en tête des raisons, on retrouve ex aequo le respect des



dispositions légales et les convictions de la direction ; en deuxième place, la valeur essentielle de l'entreprise et, en troisième, l'espérance de gains financiers par l'amélioration de l'image ainsi que la pression des consommateurs. À l'inverse, le premier facteur d'absence d'actions de développement durable est le manque de moyens

financiers (34 %), suivi du manque de temps (32 %) et du manque de ressources compétentes (16 %).

Enfin, un sondé sur quatre dit ne pas savoir pour quelle raison son entreprise n'a réalisé aucune action en ce sens, contre 7 % seulement dans l'industrie. Un exemple à suivre ! ■

■ LE RÉSUMÉ EN VIDÉO SE TROUVE SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE LA CCIG : [www.tinyurl.com/videoautomne17](http://www.tinyurl.com/videoautomne17)

## Note méthodologique

L'Enquête conjoncturelle de la CCIG a été réalisée entre le 21 août et le 13 octobre 2017. 2319 questionnaires ont été envoyés ; 485 ont été retournés et sont utilisables pour l'une ou l'autre des questions posées, soit un taux de réponse de 21%. Ces 485 questionnaires représentent plus de 44 000 emplois dans le canton, soit environ 33 % des emplois pourvus par les membres de la CCIG (133 000).

## Implication de la CCIG

Genève a été un canton précurseur dans le domaine du développement durable puisque, dès 2001, il s'est doté d'une loi sur l'Agenda 21. La CCIG, par sa directrice adjointe Nathalie Hardyn, représente les entreprises au Conseil du développement durable, institué par cette loi. Ce Conseil est une instance consultative, qui exerce des compétences en matière de développement durable et de protection de l'environnement. Il est chargé de favoriser la concertation, la motivation et la participation de la société civile dans la perspective d'un développement durable. Au nombre des réalisations concrètes validées par le Conseil du développement durable, on peut citer le guide « PME et développement durable » ou celui des achats responsables, tous deux publiés sous la responsabilité du Service cantonal du développement durable.

Au fil des années, un constat s'impose : les chefs d'entreprise s'intéressent de plus en plus au développement durable. Le temps où il était nécessaire de les sensibiliser à la problématique est pour ainsi dire révolu. Depuis plusieurs années, il apparaît qu'ils sont avides d'échanges d'expériences pratiques et de références. C'est pourquoi, en 2011 déjà, en collaboration avec la Haute école de gestion de Genève (HEG Genève) et le Service cantonal du développement durable, la CCIG a lancé les **Rencontres du Management durable**.

Destinées aux entrepreneurs, ces rencontres trimestrielles poursuivent un objectif double : promouvoir le management durable et favoriser l'échange d'expériences concrètes entre entreprises. Elles traitent de sujets aussi variés que concrets, tels que la diversité culturelle en entreprise, la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, la meilleure façon d'implanter un plan de mobilité ou les liens entre digitalisation et développement durable. En six ans, plus de 50 entreprises sont venues témoigner de leurs bonnes pratiques.

Dans le domaine du management durable, la CCIG soutient également – et ce depuis sa création en 2009 – une formation, le **Diplôme (DAS) en Management durable** de la HEG Genève. Voir également en page 8.

Pour en savoir plus : [www.ccig.ch/rmd](http://www.ccig.ch/rmd)

\* *genie.ch* est une plate-forme collaborative dédiée à la promotion et à la création de projets d'écologie industrielle, composée de 550 membres et 370 entreprises.

\* Les résultats de l'Enquête conjoncturelle d'automne ont été présentés dans le CCIGinfo no 11 – 2017

## ÉNERGIE

# Stratégie énergétique 2050 : en route vers une transition en profondeur

La Stratégie énergétique 2050, adoptée en mai 2017 par le peuple, est entrée en vigueur ce 1<sup>er</sup> janvier 2018. Réduction de la consommation, augmentation de l'efficacité ou encore exploitation des nouvelles énergies renouvelables : tels seront les défis à relever pour que la Suisse réussisse sa transition énergétique.



Le barrage de Verbois, plus grande source de production d'énergie électrique du canton, couvre 15 % de la consommation de Genève.

Pendant près d'un siècle, le système énergétique suisse était simple : les filières d'approvisionnement étaient distinctes et le nombre d'agents énergétiques restreints. Le pays produisait son électricité dans de grandes centrales hydrauliques et nucléaires, et importait du mazout pour se chauffer et du carburant pour rouler.

Avec les risques liés au changement climatique, le futur épuisement des ressources fossiles, la catastrophe nucléaire de Fukushima ou les risques géopolitiques, la politique de l'énergie a pris un virage à 180°. Dans ce contexte, la Suisse a décidé de réduire sa dépendance aux énergies fossiles tout en adoptant une sortie du nucléaire. Aujourd'hui, elle se trouve à la croisée des chemins. Afin de réussir correctement la transition énergétique, elle devra, dans un délai relativement court de 30 ans :

- réduire sa consommation et le gaspillage d'énergie sans compromettre la qualité de vie et la prospérité
- adopter de nouvelles sources d'énergie, notamment renouvelables
- et adapter les conditions cadres qui régulent le marché actuel de l'énergie.

Le système énergétique qui en découlera sera plus complexe, interconnecté et diversifié. Un changement cependant essentiel pour assurer au pays un approvisionnement sûr, durable et économiquement accessible à tous.

### Se rencontrer pour préparer la transition

C'est dans cet état d'esprit que la CCIG a organisé une conférence (« Stratégie énergétique 2050 : et maintenant ? » du 29 novembre), destinée à ouvrir le dialogue avec les entrepreneurs genevois et à échanger de façon collaborative sur la préparation de cette transition énergétique. Afin d'alimenter les réflexions sur la question et sur les possibilités de mise en œuvre, trois spécialistes du domaine sont venus témoigner et partager leur expérience : Cédric Petitjean, de l'Office cantonal de l'énergie, Oliviero lubatti, de Romande Energie, et Christian Brunier, de SIG.

### Toutes les entreprises concernées

Modifications réglementaires, société à 2000 watts, *contracting*<sup>1</sup>, rôle du *smartgrid*<sup>2</sup> dans le futur réseau électrique, Smart Cities, énergies renouvelables ou encore ouverture complète du marché de l'électricité :

autant de sujets quant à la voie à adopter pour que la transition énergétique se fasse au mieux, en ménageant les ressources et en préservant la qualité de vie et la prospérité.

Selon les intervenants, la clé de voûte reste le partenariat et la volonté politique de travailler ensemble. En effet, les connaissances et les compétences techniques sont accessibles. De plus, les innovations dans la gestion et les technologies énergétiques prennent désormais une importance significative. Cette évolution touche toutes les entreprises, qu'elles soient « high-tech » ou « traditionnelles ». La révolution qui se profile dans le domaine de l'efficacité énergétique est une vraie chance pour elles, au vu du statut de leader qu'a la Suisse en matière d'innovation et de compétitivité.

C'est dans cette dynamique que s'engage ce début d'année 2018, tant pour les entrepreneurs que pour la société dans son ensemble. Il est évident qu'il subsiste bon nombre d'interrogations sur cette transition. Le dialogue devra être maintenu pour informer au mieux et engager chacun dans cette voie énergétique que la Suisse a décidé d'adopter. ■

<sup>1</sup> Le *contracting* est une forme de collaboration, qui englobe l'exploitation ou l'optimisation d'une installation jusqu'au service complet par le prestataire en énergie.

<sup>2</sup> Le *smartgrid* est un réseau électrique intelligent qui favorise l'information entre fournisseurs et consommateurs en ajustant le flux en temps réel et par une gestion plus efficace du réseau.

## TRANSPORT

# TOSA révèle le savoir-faire genevois

Voilà six ans que Genève patientait avant de pouvoir déployer sa technologie TOSA (Trolleybus Optimisation Système Alimentation) sur le réseau de transports publics. Des bus dotés de ce système innovant devraient bientôt assurer la liaison entre Carouge et l'aéroport.



D'ici juin 2018, la ligne 23 devrait comporter douze véhicules à la technologie TOSA.

L'inauguration de la ligne 23 s'est faite début décembre dernier devant un vaste parterre d'invités. Lors de la partie officielle, le conseiller d'Etat Pierre Maudet a mis en avant « le défi d'innovation que représentaient TOSA et la transversalité du dossier au sein des départements d'Etat ». Son collègue Luc Barthassat s'est aussi félicité de cette première mondiale, qui pourra être reprise en ville de Nantes, voire à Moscou et à Londres. « Le soutien financier de la Confédération a permis son déploiement », a précisé le magistrat PDC.

De son côté, la présidente des TPG Anne Hornung-Soukup a souligné

l'interaction que crée l'entreprise publique autonome entre développement durable et innovation, citant le futur dépôt de véhicules d'En Chardon, avec son toit végétalisé et ses connections technologiques. « L'avenir commence aujourd'hui, » a-t-elle conclu. « L'entreprise ABB Sécheron a non seulement conçu le système TOSA, mais se chargera de la maintenance », a expliqué pour sa part son directeur général Thierry Lassus. Benoît Revaz, directeur de l'Office fédéral de l'énergie, a félicité l'élan exemplaire de Genève pour la stratégie énergétique 2050, tant dans la vision politique que la volonté entrepreneuriale. ■

### Une technologie de pointe

La technologie TOSA a été développée dès 2010 par l'industrie genevoise. Il s'agit d'un système de recharge électrique de trolleybus via des bornes installées aux stations, d'où un gain de temps et de place, et ce dans un effort écologique évident.

Elle associe aussi secteurs économiques publics et privés. Les Transports publics genevois (TPG), les Services industriels genevois (SIG), l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI) et ABB Sécheron ont en effet travaillé depuis le début main dans la main.



Les stations de recharge permettent le transfert d'énergie entre le réseau électrique et les batteries des véhicules.

## AGENDA

## RÉSEAUTAGE POUR LÈVE-TÔT

Jeudi 18 janvier 2018 de 7 h 30 à 9 h 30 - CCIG

## Le 7 h 30 de la Chambre

Venez assister aux présentations des entreprises suivantes :

EMIRATES AIRLINE - [www.emirates.com](http://www.emirates.com)RKLS S.à.r.l. RUDOLF KLAUS - [www.rkls.ch](http://www.rkls.ch)HENRI HARSCH HH SA - [www.harsch.ch](http://www.harsch.ch)L'EFFET PAPILLON - [www.leffetpapillon.ch](http://www.leffetpapillon.ch)BONNEFOUS & CIE SA - [www.fiduciaire-bonnefous.com](http://www.fiduciaire-bonnefous.com)TGV LYRIA - [www.tgv-lyria.com](http://www.tgv-lyria.com)PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : [www.ccig.ch/agenda](http://www.ccig.ch/agenda)

## SAVE THE DATE

30 janvier – 1<sup>er</sup> février 2018

Palexpo - Genève



## Assises européennes de la transition énergétique

La 19<sup>e</sup> édition de ces Assises se déroulera à Genève. Inspirée par la dimension transfrontalière du « Grand Genève », elle aura pour thème « Coopérer pour réussir » et propose 13 conférences pour poser les grands enjeux actuels de la transition énergétique.

La présence de Doris Leuthard, conseillère fédérale suisse, de Nicolas Hulot, ministre français de la Transition écologique et solidaire, et de Cyril Dion, réalisateur du film « Demain », est annoncée.

Enfin, 3500 participants sont attendus lors des trois jours que durera l'événement.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : [www.assises-energie.net](http://www.assises-energie.net)

## TABLE RONDE DU GRAND GENÈVE

Mardi 13 mars 2018 - CCIG

## Comment optimiser les coûts pour les entreprises qui travaillent en France et en Suisse

Les Tables rondes du Grand Genève sont des réunions thématiques organisées par la CCIG, la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Suisse (CCIFS), l'Assemblée régionale de coopération du Genevois français (ARC), la Maison de l'Économie Développement (MED) et Archamps Technopole.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : [www.ccig.ch/agenda](http://www.ccig.ch/agenda)

## FORMATION GENILEM

Mardi 20 et mercredi 21 mars 2018

Genilem Genève, av. de Sécheron 15, Genève

## Créer son entreprise

Cette formation sur deux jours répond aux questions fondamentales de la création d'entreprise ou d'un statut d'indépendant. Elle se décline en 8 modules qui couvrent tous les aspects de la création d'entreprise, de l'administration à la fiscalité en passant par les ressources humaines, le marketing et le financement.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : [www.ccig.ch/agenda](http://www.ccig.ch/agenda)

## CCIG

## Prix 2017 du Diploma of Advanced Studies en Management durable



De gauche à droite, le professeur HEG Andrea Baranzini, la lauréate du DAS en management durable Anne-Laure Brison et Nathalie Hardyn, directrice adjointe de la CCIG.

La CCIG soutient financièrement cette formation de la HEG Genève, qui permet aux entreprises d'engager des praticiens expérimentés.

Elle remet également chaque année un prix à l'étudiant-e qui a obtenu la meilleure note générale au DAS en Management durable.

Le 7 décembre dernier, la cérémonie de remise des diplômes à la HEG Genève a été l'occasion de décerner le Prix 2017 de la CCIG à Anne-Laure Brison. ■



## L'actualité des membres mise en avant

La rubrique du site [www.ccig.ch](http://www.ccig.ch) intitulée « Nouvelles des membres » permet aux membres de la CCIG de s'adresser directement à leurs pairs et de bénéficier ainsi d'une visibilité accrue.



L'information doit présenter un intérêt pour les membres de la CCIG et avoir trait à l'activité de l'entreprise. Afin de la soumettre à la CCIG, l'entreprise doit d'abord se « loguer ». Dans la page [www.ccig.ch/nouvelles](http://www.ccig.ch/nouvelles), en cliquant sur « Proposer une nouvelle », deux champs permettent

d'introduire les identifiants et mot de passe Swissfirms que les membres reçoivent lors de leur adhésion, ainsi qu'avec les demandes de mise à jour que la CCIG leur adresse chaque année. Une fois la nouvelle rédigée, elle est envoyée à la CCIG pour approbation. ■

POUR OBTENIR SES CODES SWISSFIRMS, ADRESSER UN MAIL À : [documentation@ccig.ch](mailto:documentation@ccig.ch)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lundi 23 avril 2018

Centre de congrès Palexpo, Genève

Dîner annuel de la Chambre précédé de la 153<sup>e</sup> Assemblée générale

Cette manifestation est réservée aux membres et aux invités de la CCIG, qui recevront une invitation.

Elle comporte deux volets : l'Assemblée générale, qui est l'occasion de présenter les principales activités menées l'année précédente et les objectifs de l'année en cours. Puis, le Dîner annuel rassemble plusieurs centaines de cadres et de dirigeants d'entreprises autour d'un buffet, qui génère de nombreuses opportunités de contacts.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : [www.ccig.ch/agenda](http://www.ccig.ch/agenda)

## IMPRESSUM

## CCIGinfo

Bulletin d'information de la CCIG.  
Paraît 11 fois par an, 3800 exemplaires

**Responsable d'édition :**  
Alexandra Rys

**Rédaction :**  
Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier, Charles Lassaue, Amanda Müller, Valérie Oreamuno, Marc Rädler, Alexandra Rys et Vincent Subilla

**Publicité :**  
Publi Annonces SA, tél. 022 308 68 78

**Conception :** ROSS graphic design

**Impression :** Atar Roto Presse SA, Satigny

**Informations :**  
[publications@ccig.ch](mailto:publications@ccig.ch)



4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

**Adresse postale**  
Case postale 5039 - 1211 Genève 11  
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00



## PLATINE

## OR

## ARGENT

## BRONZE

